

Projet intercollégial d'étude
sur le **consentement**,
l'**égalité** et la **sexualité**

PIECES

VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU COLLÉGIAL
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE POUR LE COLLÈGE AHUNTSIC

CollègeAhuntsic

 boscoville

Chaire de recherche

SUR LES **VIOLENCES**
SEXISTES ET SEXUELLES
en milieu d'enseignement supérieur

CollègeAhuntsic

Sophie Roy
Manon Bergeron
Marie-Ève Blackburn

Janvier 2021

Remerciements

L'enquête PIECES a été rendue possible grâce au soutien financier de Boscoville, de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (Université du Québec à Montréal) et des 5 cégeps participants : Collège Montmorency, Cégep de Sainte-Foy, Collège Ahuntsic, Cégep de l'Outaouais et Cégep de Jonquière. Les résultats présentés dans le présent rapport du Collège Ahuntsic sont extraits de la banque de données de la recherche PIECES et la diffusion du rapport a été rendue possible grâce au financement du Collège Ahuntsic.

Au Collège Ahuntsic, nous tenons également à souligner l'apport de plusieurs personnes ayant contribué à la mise à jour du questionnaire, dont Laurence Daigneault-Desrosiers, présidente du SPECA (au nom de l'exécutif), Anne Villeneuve, psychologue et Caroline Savignac, enseignante. Nous tenons également à remercier les enseignants de français et de plusieurs cours de la formation technique, qui ont accepté d'accueillir la chercheuse dans leurs classes, afin de faire la présentation et la promotion du questionnaire aux étudiant.es.

Finalement, nous tenons à remercier Nathalie Vallée, directrice générale du Collège Ahuntsic, pour son soutien et sa confiance et Line Coulombe, directrice des Affaires étudiantes, pour son appui, son dévouement et son support indéfectible tout au long de l'enquête PIECES.

L'équipe de PIECES tient aussi à remercier le personnel et les étudiant.es ayant participé à cette recherche en acceptant de remplir le questionnaire en ligne : cette contribution fut essentielle pour l'enquête PIECES.

Nous remercions également Manon Robichaud, M.A., professionnelle de recherche (UQAM) qui a mis en ligne le questionnaire, géré la banque de données et contribué de manière significative aux analyses statistiques.

Référence suggérée

Roy, S., Bergeron, M., et Blackburn, M.-È. (2021). *Les violences sexuelles en milieu collégial. Résultats de l'enquête PIECES pour le Collège Ahuntsic*, Collège Ahuntsic, 38 pages.

Pour toutes questions relatives à ce rapport, veuillez consulter :
Sophie Roy, M.A., chercheure et professeure au Collège Ahuntsic

Collège **A**huntsic



Cégep de
l'Outaouais



 boscoville



Chaire de recherche
SUR LES **VIOLENCES**
SEXISTES ET SEXUELLES
en milieu d'enseignement supérieur



COLLÈGE
MONTMORENCY

La reproduction de ce document est permise,
pourvu que la source soit mentionnée.

Graphisme : Sébastien Morin

Préambule

Les résultats présentés dans ce présent rapport sont issus de la recherche, intitulée « Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES) ». Cette dernière recherche a permis d'établir un portrait global des situations de violences sexuelles en milieu collégial au Québec. Elle a émergé d'un partenariat entre l'organisme Boscoville, la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur de l'UQAM, la Fédération des cégeps et les cinq institutions collégiales suivantes : Collège Montmorency, Cégep de Sainte-Foy, Cégep de Jonquière, Collège Ahuntsic et Cégep de l'Outaouais.

Un total de 6 006 personnes, travaillant ou étudiant dans les cinq cégeps partenaires, ont rempli le questionnaire en ligne à l'automne 2019. Les données ont été pondérées pour assurer une meilleure représentativité de l'échantillon.

À l'instar de ce qui est recommandé par les Centers for Disease Control and Prevention (Basile et al., 2014), la définition retenue pour les violences sexuelles dans PIECES est inclusive de ses différentes formes. L'instrument de victimisation sexuelle utilisé distingue le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études) (Bergeron et coll., 2020).

Notez que le présent rapport reprend l'essentiel des analyses effectuées dans le rapport global, mais à partir des 1300 personnes répondantes du Collège Ahuntsic. Certains éléments supplémentaires sont ajoutés dans ce rapport et consistent principalement à présenter les résultats d'une section personnalisée réservée aux personnes répondantes de notre collège.

Chercheuse principale

Manon Bergeron, Ph.D.

Professeure au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et titulaire de la Chaire de recherche sur les VSSMES

Cochercheurs

Marie-Ève Blackburn, Ph.D.

Cotitulaire de la Chaire de recherche VISAJ, Cégep de Jonquière

Dominique M-Lavoie, MSW, M.Sc.

Travailleuse sociale spécialisée en violences à caractère sexuel, Cégep de l'Outaouais

Caroline Paré, M.A.

Psychologue, Cégep de Sainte-Foy

Sophie Roy, M.A.

Enseignante en science politique, Collège Ahuntsic

Andrea Szabo, Ph.D.

Enseignante en psychologie, Collège Montmorency

Coordonnatrice du projet

Audréanne Gagnon, B.A.

Candidate à la maîtrise en sexologie UQAM

En collaboration avec

Claudie Bourget, M.Sc.

Travail social, agente de développement, Boscoville

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
PRÉAMBULE	3
1. MÉTHODOLOGIE	7
1.1 La population visée	8
1.2 La procédure de recrutement et de collecte des données	8
1.3 Le questionnaire en ligne	9
1.6 Analyses statistiques effectuées	9
1.7 Profil des participantes et participants	9
2. RÉSULTATS	11
2.1 Les violences à caractère sexuel : une prévalence élevée	12
2.2 Qui subit de la violence sexuelle en milieu collégial?	14
2.3 Qui commet la violence sexuelle en milieu collégial?	19
2.4 Dans quel contexte cette violence sexuelle en milieu collégial a lieu?	22
2.5 Quelles sont les répercussions de la violence sexuelle en milieu collégial?	24
2.6 Signalement ou dénonciation à l'institution collégiale	25
2.7 Quelle est l'importance des témoins et confidants?	31
2.8 Le consentement sexuel : une question clé?	32
2.9 Le sentiment de sécurité dans les lieux du Collège Ahuntsic?	34
BIBLIOGRAPHIE	37

Liste des tableaux

Tableau 1

Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

Tableau 2

Cooccurrence des VSMC, depuis l'arrivée au cégep

Tableau 3

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de VSMC, selon le statut collégial

Tableau 4

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de VSMC, selon le genre

Tableau 5

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial selon leur orientation sexuelle

Tableau 6

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de VSMC, selon l'appartenance à une minorité visible ou comme autochtone

Tableau 7

Proportion des étudiant.es ayant rapporté des événements de VSMC depuis leur arrivée au cégep, selon certaines caractéristiques scolaires et démographiques

Tableau 8

Chez les étudiant.es ayant rapporté avoir des événements de violence sexuelle en milieu collégial depuis leur arrivée au cégep, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

Tableau 9

Pour les employé.es (tous les groupes) ayant subi des événements de VSMC depuis leur arrivée au cégep, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

Tableau 10

Fréquences d'énonciation des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de violence sexuelle en milieu collégial vécus depuis l'arrivée au cégep, selon le statut

Tableau 11

Conséquences vécues à la suite des événements de violence sexuelle en milieu collégial vécus depuis l'arrivée au cégep

Tableau 12

Fréquences des raisons de non-dénonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial, selon le statut

Tableau 13

Proportion des participant.es connaissant les offres de services au Collège Ahuntsic, selon le type de service

Tableau 14

Proportion des connaissances des répondant.es selon les services offerts au B.I.P

Tableau 15

Fréquences des énoncés sur le consentement sexuel, selon le genre

Tableau 16

Fréquences du sentiment de sécurité dans les différents lieux du cégep

Liste des figures

Figure 1

Proportion des participant.es ayant rapporté au moins un événement de violence sexuelle en milieu collégial, par forme

Figure 2

Fréquence du dévoilement des événements de violence sexuelle en milieu collégial vécus depuis l'arrivée au cégep et ses caractéristiques

Figure 3

Fréquence du signalement ou de la dénonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial aux instances / ressources à l'intérieur du cégep, selon le statut

Figure 4

Opinion des répondants sur l'emplacement du B.I.P, selon leur statut

Figure 5

Proportion de personnes ayant été témoins ou confidentes d'événements de violence sexuelle en milieu collégial depuis leur arrivée au cégep, selon le statut

Figure 6

Proportion des répondant.es rapportant un sentiment de sécurité moindre au cégep, selon le nombre de lieux

1

Méthodologie

L'approche méthodologique de cette recherche est principalement quantitative. La collecte des données a eu lieu en novembre 2019. Pour obtenir des informations complètes sur la méthodologie du projet, veuillez-vous référer au document : Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec

[Consultez le rapport complet](#)

1.1 La population visée

La population visée inclut toute la communauté collégiale de cinq établissements collégiaux au Québec (Cégep de Jonquière, Cégep de l'Outaouais, Cégep de Sainte-Foy, Collège Ahuntsic et Collège Montmorency). La communauté collégiale comprend donc les étudiant.es, les enseignant.es, les cadres et les employé.es de tous les groupes. Le seul critère d'inclusion pour participer à ce sondage était de travailler ou d'étudier au moment de la collecte des données dans un des cinq établissements cités. Le présent rapport porte sur la population du Collège Ahuntsic exclusivement.

1.2 La procédure de recrutement et de collecte des données

La collecte des données s'est déroulée au cours du mois de novembre 2019. Un ensemble de stratégies a été déployé pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes au Collège Ahuntsic et des procédures de sollicitations spécifiques au personnel et aux étudiant.es avaient été déterminées. Les stratégies visant l'ensemble de la communauté collégiale comprenaient une vidéo promotionnelle diffusée sur la page Facebook du Collège quelques jours avant le début de la collecte, 30 affiches promotionnelles placées un peu partout à l'intérieur du cégep et un message d'appel à la participation diffusé sur l'écran géant à l'entrée de l'Agora. Pour ce qui est des stratégies spécifiques visant le personnel, un message d'invitation à participer à la recherche a été envoyé à l'ensemble via courriel par le biais d'une liste institutionnelle le 30 octobre. Deux courriels de rappels ont également été envoyés (11 et 25 novembre). Un message a été diffusé dans le Ahuntsic média et un appel à la participation pour les professeur.es a été publié dans le Speca Hebdo. Finalement, des visites dans les Assemblées départementales des professeur.es ont été effectuées dans 4 départements le 31 octobre et le 7 novembre.

Pour les étudiant.es, les stratégies spécifiques ont consisté à la diffusion d'un message sur la page Facebook de l'AGECA, à l'envoi d'une invitation à répondre au questionnaire via Omnivox le 30 octobre, puis deux relances ont été effectuées sur Omnivox (11 et 25 novembre). Une tournée des classes dans les groupes de français a eu lieu les 4 et 5 novembre (84 groupes rencontrés) et les 25 et 26 novembre (30 groupes rencontrés). Des groupes de la formation technique de 3e année ont aussi été rencontrés le 14 novembre (5 groupes) et les 25, 26 et 27 novembre (6 groupes). Des signets promotionnels ont été remis dans les classes et dans les espaces communs.

Des membres de l'équipe de recherche ont accordé des entrevues aux médias et un communiqué de presse a été diffusé aux médias locaux lors du lancement du questionnaire. Pour une description plus complète de la procédure et des enjeux éthiques du projet, veuillez consulter le rapport principal du projet (Bergeron et coll., 2020).

1.3 Le questionnaire en ligne

Le questionnaire en ligne utilisé dans le cadre de cette recherche est inspiré de celui développé pour ESSIMU (Bergeron et al., 2016). L'équipe de chercheurs de PIECES a entamé un important travail d'adaptation pour le milieu collégial, notamment pour l'ajustement des choix de réponses à la réalité des cégeps ; certaines sections ont ensuite été retirées et d'autres ajoutées en fonction des objectifs ciblés par le projet.

Le questionnaire PIECES comporte neuf sections communes, en plus d'une section personnalisée pour le Collège Ahuntsic. Cette section comprend des questions plus spécifiques sur le sentiment de sécurité ressenti dans divers lieux du cégep, de même que des questions sur la connaissance des services psychosociaux offerts au Collège. Enfin, une série de questions sur le nouveau Bureau d'intervention et de prévention (B.I.P) avait également été ajoutée à la section personnalisée du questionnaire.

Pour obtenir une description plus spécifique des différentes sections du questionnaire, veuillez consulter le rapport de Bergeron et coll. 2020.

1.4 Analyses statistiques effectuées

Des analyses bivariées ont été menées pour distinguer les groupes selon différentes variables (ex. statut, genre, etc.). Plus spécifiquement, des tests de Chi-deux ont permis de traiter les différences significatives pour les mesures catégorielles. En complément, des tests de comparaisons multiples ont été réalisés pour les variables catégorielles à plus de deux groupes. Des tests de t pour échantillons indépendants et des analyses de variance (anovas) ont permis d'obtenir les différences de moyennes entre les groupes. Des comparaisons multiples post-hoc ont complété les analyses de variance.

Dans les tableaux du rapport, les différences significatives entre les groupes sont présentées à l'aide de lettres en indice. Ainsi, des lettres différentes indiquent que les proportions de chaque groupe se distinguent significativement entre elles ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement (voir les tableaux 3, 4, 5, 6 et 7).

1.5 Profil des participantes et participants

Le Tableau 1 présente le profil sociodémographique de l'échantillon final pondéré et non pondéré des participants du Collège Ahuntsic ($n = 1300$).

Tableau 1

Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon (sans pondération et avec pondération)

	Sans pondération		Avec pondération	
	n	%	n	%
→ Statut collégial actuel	1300		1300	
Formation préuniversitaire	306	23,5	276	21,2
Formation technique	603	46,4	653	50,2
Tremplin DEC, formation continue, autre étudiant	70	5,4	254	19,5
Enseignant	188	14,5	78	6,0
Employé	133	10,2	39	3,0
→ Âge	1295		1296	
17 ans et moins	165	12,7	173	13,3
18 à 25 ans	718	55,4	788	60,8
26 à 35 ans	118	9,1	153	11,8
36 à 45 ans	131	10,1	95	7,3
46 à 55 ans	105	8,1	61	4,7
56 ans et plus	58	4,5	26	2,0
→ Genre	1299		1299	
Femme	872	67,1	660	50,8
Homme	406	31,2	615	47,3
Minorités de genre ¹	21	1,6	25	1,9
→ Orientation sexuelle	1278		1281	
Hétérosexuelle	1088	85,1	1110	86,7
Minorités sexuelles ²	156	12,2	145	11,4
Incertaine/en questionnement	34	2,7	26	2,0
→ Minorités visibles³	1275		1275	
Oui	276	21,6	333	26,2
Non	999	78,4	941	73,8
→ Identification en tant qu'autochtone	1287		1289	
Oui	40	3,1	37	2,9
Non	1247	96,9	1252	97,1
→ Statut étudiant	978		1182	
Régulier	947	96,8	1141	96,5
International	31	3,2	41	3,5
→ Membre d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète	978		1182	
Oui	49	5,0	43	3,7
Non	929	95,0	1139	96,3
→ Membre d'un groupe d'activités socioculturelles au cégep	978		1182	
Oui	66	6,7	65	5,5
Non	912	93,3	1117	94,5
→ Habitant dans une résidence collégiale	978		1182	
Oui	70	7,2	79	6,6
Non	908	92,8	1103	93,4
→ Trouble, difficulté ou handicap ayant impact sur la vie quotidienne	970		1172	
Oui	655	67,5	246	21,0
Non	206	21,2	803	68,5
Incertitude	109	11,2	122	10,4

1 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux participant.es n'ayant pas répondu être un homme ou une femme s'identifiant au genre qui leur a été attribué à la naissance. Sont notamment incluses dans cette expression les personnes trans et les personnes non binaires. Pour les trois expressions « minorités de genre », « minorités sexuelles » et « minorités visibles », le terme « minorité » ne renvoie pas aux propriétés quantitatives de minorité/majorité, mais plutôt au processus de minorisation, c'est-à-dire aux rapports de pouvoir qui traversent l'expérience des groupes dits minorisés (Saillant, sous presse).

2 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités sexuelles » réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.les, gais, lesbiennes, bisexuel.les, bi-spirituel.les, queer, pansexuel.les, allosexuel.les ou asexuel.les, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle.

3 Les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches. Bien que le terme personne racisée ou racialisée est le terme plus couramment utilisé pour rendre compte du fait que la « race » est une idée socialement construite et qu'elle peut servir à exclure, discriminer ou hiérarchiser (Pierre, 2017), le questionnaire permettait peu de place pour expliquer cette notion et il a été jugé que le terme « minorité visible » serait compris par un plus grand nombre de répondant.es. Le terme « personne racisée » sera également utilisé dans ce rapport de recherche.

2

Résultats du Collège Ahuntsic

Le chapitre suivant présente d'abord les résultats relatifs aux événements de violences à caractère sexuel survenus en milieu collégial (VSMC), à leurs contextes et aux personnes commettant ces gestes.

Ensuite sont détaillés les conséquences vécues, le dévoilement des situations de VSMC et la réaction perçue, le signalement ou la dénonciation à l'institution collégiale, puis les personnes ayant été témoins ou confidentes de VSMC.

Les attitudes vis-à-vis du consentement sexuel et le sentiment de sécurité dans les différents lieux des cégeps sont finalement exposés. Tous les résultats présentés dans ce chapitre sont pondérés (voir section 2.5 pour les informations relatives à la pondération).

2

RÉSULTATS

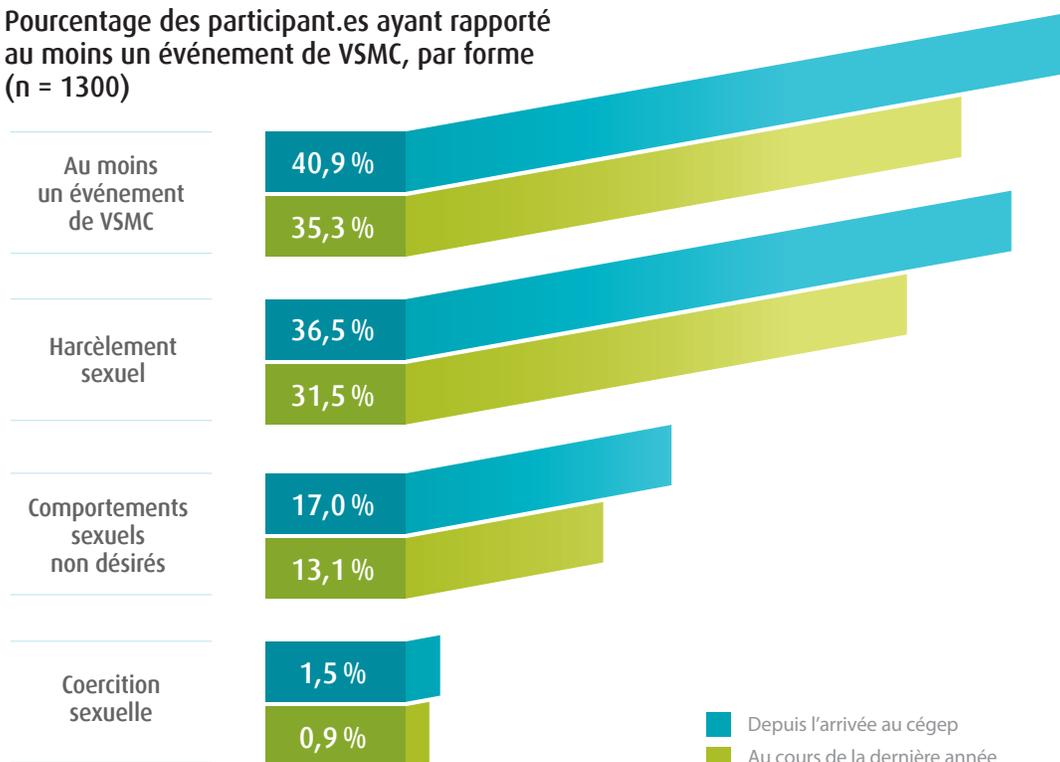
2.1 Les violences à caractère sexuel : une prévalence élevée

Sur les 1300 personnes répondantes du Collège Ahuntsic, 35,3 % d'entre elles ont rapporté avoir vécu au moins un événement de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) au cours de la dernière année par une autre personne affiliée au Collège et 40,9 % depuis qu'ils ou qu'elles travaillent ou étudient au cégep. Rappelons qu'il y a trois formes de violence sexuelle qui sont mesurées à partir de 21 items se répartissant dans ces formes. Voici une courte définition de chacune des formes (Fitzgerald et al., 1999; Paquette et al., 2018) :

- 1) Le harcèlement sexuel (HS) comprend tous les comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes.
- 2) Les comportements sexuels non désirés (CSND) réfèrent à tous les comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle.
- 3) La coercition sexuelle (CS) se traduit par le chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ou aux études. Elle se manifeste aussi par de la pression ou par des menaces de représailles en cas de refus de s'engager dans des activités de nature sexuelle.

Figure 1

Pourcentage des participant.es ayant rapporté au moins un événement de VSMC, par forme (n = 1300)

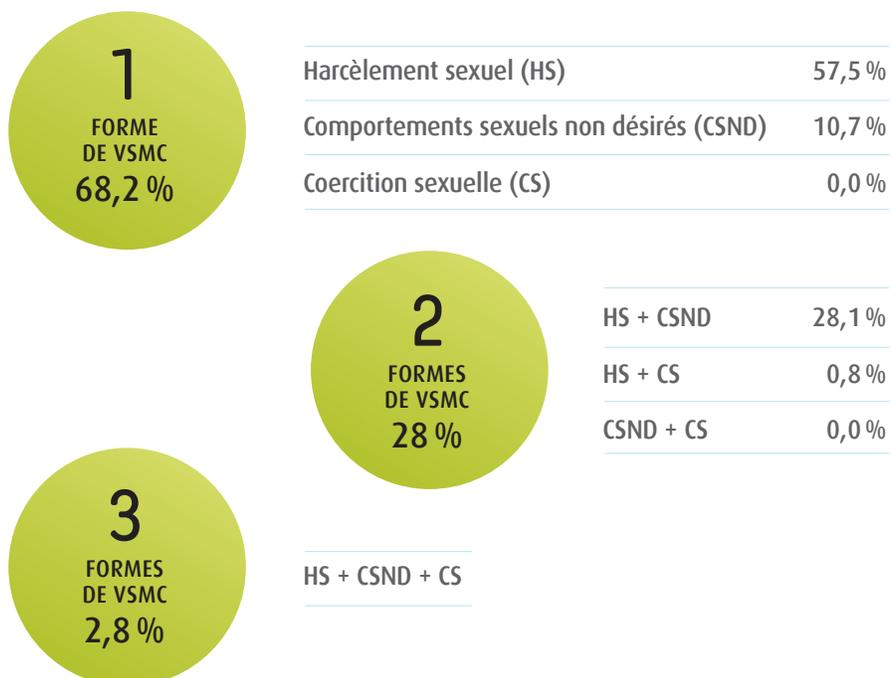


- Le harcèlement sexuel (HS) est la forme la plus souvent subie par les membres de la communauté collégiale. Plus d'une personne sur trois (soit 36,5 % des personnes répondantes) ont vécu au moins un événement depuis leur arrivée au cégep, dont 31,5 % en ont vécu au cours de la dernière année.
- Les comportements sexuels non désirés (CSND) sont également présents puisque c'est 17,0 % des personnes répondantes qui ont rapporté avoir vécu au moins un événement depuis leur arrivée au cégep.
- La coercition sexuelle (CS) est la forme de violence sexuelle la moins souvent rapportée, mais il n'en demeure pas moins que 1,5 % des personnes répondantes en ont vécu depuis leur arrivée au cégep et près de 1 % des personnes dans la dernière année.
- Il est bien sûr attendu que les événements de VSMC soient plus fréquents lorsque l'on tient compte d'une plus longue période de temps (depuis l'arrivée au cégep), mais il n'en demeure pas moins que la fréquence des événements qui se sont produits dans la dernière année est aussi très élevée (31,5 % pour le HS, 13,1 % pour les CSND et 0,9 % pour la CS). Ce ne sont donc pas, pour la plupart, des événements « anciens » qui sont rapportés ici.

Les résultats démontrent qu'une personne peut aussi avoir subi plusieurs formes de VSMC. Le Tableau 2 illustre les cooccurrences des violences sexuelles au Collège Ahuntsic. Ce tableau présente les différentes combinaisons, exclusivement pour le groupe des victimes. Parmi les personnes ayant subi des gestes de VSMC depuis leur arrivée au cégep, 28 % d'entre elles ont rapporté au moins deux formes de violences sexuelles. Ces personnes ont donc été la cible de différents gestes de violence sexuelle commis par des personnes affiliées au même cégep. Près de 3% ont rapporté avoir subi les trois formes de violences sexuelles.

Tableau 2

Cooccurrence des VSMC, depuis l'arrivée au cégep (n = 531)



2.2 Qui subit de la violence sexuelle en milieu collégial?

Le tableau 3 présente la proportion d'événements rapportés selon la forme, et par statut collégial (membre de la communauté étudiante, membre du corps professoral ou un autre type d'employé.es - professionnels, cadre ou employé.es de soutien).

Tableau 3

	n	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Statut collégial	1 300					
Étudiant	979	36,2 _a	16,6 _a	1,4 _a	40,5 _a	37,2 _a
Enseignant	188	42,3 _a	23,1 _a	<4	46,8 _a	14,1 _b
Autre employé	133	35,9 _a	17,9 _a	0	38,5 _a	21,1 _b

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

La proportion des manifestations de VSMC au cours de 12 derniers mois est statistiquement différente entre les étudiants, d'une part à 37,2 % et les enseignant.es 14,1% et les autres employé.es à 21,1%.

- Pour ce qui est du HS, les différences entre les types de statuts n'est pas statistiquement significative et c'est les enseignant.es qui en rapporte le plus (42,3 %), suivi des étudiant.es (36,3 %) et des autres employés (35,9 %).
- Pour ce qui est des CSND, il n'y a pas non plus de différence statistique entre les groupes, bien que les enseignants semblent encore une fois rapporter beaucoup plus d'événements (23,1 %)
- Également, une proportion moindre des autres employé.es, soit 38,5 %, rapportent avoir vécu des événements de VSMC depuis l'arrivée au cégep, en comparaison avec 46,8 % d'enseignant.es et 40,5 % d'étudiant.es, bien que cette différence ne soit pas statistiquement significative.

Le tableau 4 présente quant à lui la fréquence des VSMC selon le genre.

Tableau 4

	n	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Genre	1 275					
Femme	660	47,9 _a	22,4 _a	2,1 _a	52,9 _a	45,5 _a
Homme	615	24,2 _b	11,4 _b	0,8 _b	27,5 _b	24,1 _b
Minorité de genre ¹	24	37,5 _{a,b}	16,0 _{a,b}	0	54,2 _a	45,8 _a

1 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux participant.es n'ayant pas répondu être un homme ou une femme s'identifiant au genre qui leur a été attribué à la naissance. Sont notamment incluses dans cette expression les personnes trans et les personnes non binaires.

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres (p < 0,05). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

Les femmes se distinguent des hommes par une plus grande proportion, statistiquement significative, ayant vécu du HS, des CSND, et des VSMC en général, et ce, que ce soit depuis l'arrivée au cégep ou au cours des 12 derniers mois. Pour les minorités de genre, la différence est également statistiquement significative pour ce groupe comparé aux hommes et ce pour tous les types d'événements.

Faire partie des minorités sexuelles est aussi un facteur de risque reconnu pour ce qui est des VSMC (voir enquête ESSIMU). Le tableau 5 présente la fréquence d'événements de VSMC des personnes répondantes du Collège Ahuntsic selon leur orientation sexuelle.

Tableau 5

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de VSMC, selon l'orientation sexuelle		Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		<i>n</i>	%	%	%	%
→ Orientation sexuelle	1281					
Hétérosexuelle	1110	35,9 _a	16,3 _a	1,4 _a	40,4 _a	34,8 _a
Minorités sexuelles ¹	145	40,7 _a	22,1 _a	2,7 _a	44,5 _a	37,7 _a
Incertaine/en questionnement	26	46,2 _a	20,0 _a	<4 _a	48,0 _a	48,0 _a

1 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités sexuelles » réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.les, gais, lesbiennes, bisexuel.les, bi-spirituel.les, queer, pansexuel.les, allosexuel.les ou asexuel.les, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle.

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

Pour le site du Collège Ahuntsic, l'enquête PIECES n'a pas révélé de différences statistiquement significatives entre les événements de VSMC et l'orientation sexuelle. Précisons que cela pourrait être attribué au petit échantillonnage de certains groupes.

Le tableau 6 présente les d'événements de VSMC selon le statut de personne racisée (mentionné minorité visible dans le questionnaire) ou encore l'identification comme personne autochtone des personnes répondantes.

Tableau 6

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de VSMC, selon l'appartenance à une minorité visible ou comme autochtone

	n	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Minorité visible ¹	1274					
Oui	333	36,0 _a	14,4 _a	1,8 _a	39,6 _a	37,8 _a
Non	941	37,1 _a	18,0 _a	1,4 _a	41,9 _a	35,0 _a
→ Identification en tant qu'autochtone	1289					
Oui	37	48,6 _a	16,2 _b	0	59,5 _b	58,3 _a
Non	1252	36,2 _a	37,8 _a	1,5	40,2 _a	34,7 _b

1 Les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches.

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

Bien que l'échantillonnage soit plus petit et que le nombre relatif de personnes appartenant aux différentes catégories, surtout pour les personnes s'identifiant comme autochtones ($n = 37$), on remarque tout de même des différences statistiquement significatives qui sont ressorties entre les groupes. En effet, on observe une différence statistiquement significative entre les personnes répondantes s'identifiant comme comme autochtones et les autres, et ce, pour certaines formes depuis l'arrivée au cégep et pour au moins une forme dans les 12 derniers mois (58,3 % vs 34,7 %).

Le tableau 7 présente plus particulièrement la situation des étudiant.es du Collège Ahuntsic selon leur différent statut au cégep, c'est-à-dire selon le type de programme d'études auquel ils sont inscrits, s'il s'agit d'étudiant.es internationaux, s'ils font partie d'une équipe sportive ou d'un groupe d'activités socioculturelles, s'ils habitent en résidence et s'ils présentent un trouble ou un handicap ayant une incidence sur leur vie quotidienne.

Tableau 7

Proportion des étudiant.es ayant rapporté des événements de VSMC depuis leur arrivée au cégep, **selon certaines caractéristiques scolaires et démographiques**

	n	Depuis l'arrivée au cégep			Dans les 12 derniers mois	
		Harcèlement sexuel %	Comportements sexuels non désirés %	Coercition sexuelle %	Au moins une forme de VSMC %	Au moins une forme de VSMC %
Programme d'études	1184					
Formation préuniversitaire	276	41,7 _a	18,1 _a	2,5 _a	45,7 _a	42,5 _a
Formation technique	653	32,6 _a	16,7 _a	1,5 _b	36,9 _b	33,2 _b
Tremplin DEC, formation continue ou autre	255	39,2 _a	14,6 _a	0 _b	44,1 _{a,b}	41,7 _a
Étudiant.e de l'international	1182					
Oui	41	41,5 _a	17,1 _a	<4 _a	43,9 _a	43,9 _a
Non	1141	35,9 _a	16,5 _a	1,4 _a	40,4 _a	37,0 _a
Membre d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète	1183					
Oui	44	40,9 _a	14,0 _a	0 _b	40,9 _a	40,9 _a
Non	1139	35,9 _a	16,6 _a	1,4	40,5 _a	37,1 _a
Membre d'un groupe d'activités socioculturelles au cégep	1182					
Oui	65	38,5 _a	18,5 _a	<4 _a	45,3 _a	40,6 _a
Non	1117	36,0 _a	16,5 _a	1,4 _a	40,3 _a	37,0 _a
Habitant dans une résidence collégiale	1181					
Oui	78	33,3 _a	24,1 _a	0 _a	45,6 _a	43,0 _a
Non	1103	36,3 _a	16,0 _a	1,5	40,1 _a	36,8 _a
Si trouble, difficulté ou handicap ayant un impact sur la vie quotidienne	1172					
Oui	246	42,7 _a	23,7 _a	<4 _a	48,0 _a	43,7 _a
Non	803	33,1 _b	12,9 _b	1,4 _a	37,1 _b	34,6 _b
Incertitude	123	43,9 _{a,b}	28,7 _b	<4 _a	49,2 _b	42,6 _{ab}

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres (p < 0,05).

Malgré le petit échantillonnage et le nombre relatif d'étudiant.es appartenant aux différentes catégories, certaines différences statistiquement significatives sont ressorties. Il est important de noter qu'au Collège Ahuntsic, des groupes d'étudiant.es sont plus susceptibles de subir des VSMC depuis leur arrivée au cégep que d'autres. Dans l'enquête globale, d'autres groupes étaient ressortis comme étant plus susceptibles de vivre des événements de VSMC, comme les membres d'un groupe d'activités socioculturelles, par exemple. Pour le Collège Ahuntsic spécifiquement, les groupes sont les suivants :



23 Qui commet la violence sexuelle en milieu collégial?

Dans cette section, sont décrites les personnes ayant commis les gestes de violences sexuelles auprès des personnes répondantes, c'est-à-dire leur statut dans le collège, leur position de pouvoir ou d'autorité et le genre de l'individu.

Le tableau 8 présente les résultats pour les étudiant.es seulement puisque le portrait des personnes commettantes y est sensiblement différent de celui des employé.es.

Tableau 8

Pour les étudiant.es ayant rapporté avoir des événements de violence sexuelle en milieu collégial depuis leur arrivée au cégep, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

Depuis l'arrivée au cégep

	Harcèlement sexuel (n = 426)	Comportements sexuels non désirés (n = 195)	Coercition sexuelle (n = 16)	Au moins une forme de VSMC (n = 478)
	%	%	%	%
→ Statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC				
Étudiant	77,4	88,3	85,0	76,6
Enseignant	12,8	6,4	0	13,1
Autre employé	3,4	1,3	5,1	3,2
Autre / ne sait pas	6,4	3,9	10,3	7,1
→ Position de pouvoir envers vous (avait de l'autorité sur vous)	13,4	10,3	4,8	14,8
→ Genre				
Homme	79,7	82,4	71,9	81,6
Femme	38	19,1	23,2	37,6
Autre/non spécifié	0,9	2,4	7,7	1,8

Note : Le total dépasse 100 % car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation rapportée).

Il faut donc noter que près de huit étudiant.es sur dix (76,6 %) ayant rapporté un événement de violence à caractère sexuel depuis leur arrivée au Collège Ahuntsic ont indiqué qu'au moins un des gestes subis a été posé par un autre étudiant ou étudiante.

- 13,1 % des étudiant.es ont aussi rapporté qu'un geste avait été commis par un.e enseignant.e et 3,2% par un.e autre employé.e. Il est important de mentionner que 7,1% ont dit ne pas connaître le statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC.
- Il faut noter que le total dépasse les 100 % puisque les personnes répondantes pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation était rapportée ou si plus d'une personne a posé des gestes).
- Une autre statistique notable est que pour 14,8 % des victimes, au moins un des individus ayant commis le ou les gestes était en position d'autorité envers elle.
- Les personnes qui commettent des actes de violence sexuelle sont, pour la plupart des cas, de genre masculin (81,6 %). Toutefois, une proportion non négligeable de situations de VSMC ont été commises au moins par une femme (37,6 %).

Le tableau 9 illustre les mêmes statistiques que le tableau précédent, mais pour ce qui est des membres du personnel du Collège Ahuntsic (enseignant.es et autres employé.es réunis).

Tableau 9

Pour les employé.es (tous les groupes) ayant rapporté avoir des événements de violence sexuelle en milieu collégial depuis leur arrivée au cégep, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

Depuis l'arrivée au cégep

	Harcèlement sexuel (n = 47)	Comportements sexuels non désirés (n = 24)	Coercition sexuelle (n = 3)	Au moins une forme de VSMC (n = 51)
	%	%	%	%
→ Statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC				
Étudiant	21,9	27,5	13,6	25,3
Enseignant	45,7	39,6	53,1	41,7
Autre employé	25,3	29,2	33,3	26,1
Autre / ne sait pas	7,2	3,7	0	6,9
→ Position de pouvoir envers vous (avait de l'autorité sur vous)	10,1	8,7	66,7	13,1
→ Genre				
Homme	78,0	69,5	66,7	78,2
Femme	35,0	31,0	33,3	35,0
Autre/non spécifié	1,8	2,0	-	1,7

Note : Le total dépasse 100 % car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation rapportée).

- Pour ce qui est des victimes étant des employé.es du cégep, près de une personne sur quatre (25,3 %) ont identifié un.e étudiant.e comme étant le/la responsable de l'événement (on se rappelle que c'était un peu plus de 75 % chez ces derniers).
- Pour les employé.es, ainsi, les personnes commettantes ont été, pour le plus grand nombre des cas, le fait d'un.e membre du corps enseignant (41,7 %) ou, pour 26,1 % des victimes au moins un événement a été commis par un autre type d'employé.es.
- Il est important de mentionner que 6,9% ont dit ne pas connaître le statut de la personne ayant posé les gestes de VSM.C
- Toutefois, moins de 15 % des victimes ont identifié que la ou les personnes avaient une position d'autorité envers elle (13,1 %).
- En ce qui concerne le genre des personnes ayant commis les gestes, 78,2 % des victimes ont identifié au moins un homme comme personne commettante, et 35 % ont identifié une femme. Rappelons encore une fois que le total dépasse les 100 % car les personnes répondantes pouvaient cocher plus d'une réponse.

24 Dans quel contexte cette violence sexuelle en milieu collégial a lieu?

Chacune des personnes ayant vécu des violences sexuelles, quelle que soit la forme, a été questionnée sur le contexte dans lequel ces situations étaient survenues. Le tableau 10 explicite d'abord que les événements se sont produits dans plusieurs différents contextes que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, mais, majoritairement, ces événements se passent surtout au cégep, sur le campus, et ce, autant pour les étudiant.es que les employé.es.

Tableau 10

Fréquences des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de VSMC depuis l'arrivée au cégep, **selon le statut collégial**

	Étudiant (n = 468) %	Enseignant (n = 36) %	Autre employé (n = 15) %
Dans le cadre des activités d'études ou d'enseignement	49,5	28,9	3,1
Pendant que j'effectuais mes tâches au travail, à l'exception des activités d'enseignement	11,8	34,3	49,0
Lors d'une fête, d'une 5 à 7 ou autre activité sociale	6,7	26,7	24,1
Dans l'environnement virtuel	7,1	6,4	9,6
Dans un contexte d'emploi étudiant au cégep	3,0	0,6	0
Dans un contexte sportif (excluant activités d'intégration)	1,9	0,0	1,2
Dans un contexte d'implication étudiante	2,2	0,0	1,8
Dans le cadre d'une activité parascolaire	1,8	0,9	1,2
Lors d'une activité d'intégration dans le programme	0,6	0,0	0
Dans le cadre d'un voyage d'études ou humanitaire	0,2	0,9	0,8
Lors d'une activité d'intégration sportive	0,2	0,0	0
Dans le cadre d'un stage	1,2	0	0
Dans le transport	0	0	0
Dans une résidence étudiante	0,4	0	0

Note: Le total dépasse 100% car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation rapportée).

Les événements de VSMC se produisent donc le plus souvent dans un contexte directement relatif aux études ou au travail. En effet, chez les étudiant.es, 49,5 % désignent qu'au moins un événement se soit produit lors de leurs activités d'études ou d'enseignement. C'est le cas également pour 28,9 % des enseignant.es.

- Chez les enseignant.es et les membres du personnel, le contexte le plus fréquent est pendant qu'ils effectuaient leurs tâches au travail (autres que les activités d'enseignement); 34,3 % des enseignant.es et 49 % des autres employé.es ont désigné ce contexte. C'est également le 2e contexte le plus fréquent chez les étudiant.es (11,8%).
- Un nombre considérable de gestes ont également été commis lors de fêtes et d'activités sociales. Ainsi, un peu plus d'un enseignant.e sur quatre (26,7 %), et près d'un autre type d'employé.e sur quatre (24,1 %) a signalé ce contexte. Cette même fréquence n'apparaît pas aussi forte chez les étudiant.es (6,7%).
- Chez les étudiant.es, l'environnement virtuel est assez fréquent (7,1 %), mais a étonnamment été nommé presque aussi fréquemment que chez les enseignant.es (6,4 %) et plus souvent chez les autres employé.es, y référant dans 9,6 % des cas.
- Tous les autres contextes ont été rapportés à de plus faibles fréquences, mais il semble important de relever «dans un contexte d'emploi étudiant» à 3% chez les étudiant.es.

2.5 Quelles sont les répercussions de la violence sexuelle en milieu collégial?

C'était à partir d'une liste de 11 énoncés que les personnes indiquaient si elles avaient ressenti ces répercussions à la suite des événements de VSMC ou non. Ces conséquences, illustrées au tableau 11, touchaient à différentes sphères de leur vie, c'est-à-dire : leur vie scolaire et professionnelle, leur vie personnelle et sociale, leur santé physique et leur santé mentale. Dans cette dernière sphère, il y avait notamment les caractéristiques associées à un état de stress post-traumatique.

Tableau 11

Conséquences vécues à la suite des événements de violence sexuelle en milieu collégial vécus depuis l'arrivée au cégep	VSMC depuis l'arrivée au cégep (n = 516) %
→ Conséquences apparentées à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT)	36,6
Avez-vous essayé fortement de ne pas y penser ou fait des efforts pour éviter des situations qui vous rappelaient l'événement?	21,3
Avez-vous été constamment sur vos gardes, en état d'alerte ou sursautiez-vous facilement?	22,0
Avez-vous ressenti de la culpabilité ou été incapable d'arrêter de vous blâmer ou de blâmer d'autres personnes pour l'événement ou tout autre problème causé par cet événement?	15,0
Avez-vous eu des cauchemars à propos de cet événement ou y avez pensé alors que vous ne le vouliez pas?	13,3
Avez-vous ressenti que vous étiez engourdi.e ou détaché.e des autres, des activités ou de l'environnement?	16,6
→ Autres conséquences affectant le fonctionnement	40,0
Avez-vous modifié certaines habitudes dans votre vie sociale ou votre utilisation des réseaux sociaux?	23,9
Avez-vous modifié certaines habitudes de vie (ex. : sommeil, alimentation)?	18,8
Avez-vous éprouvé des difficultés dans votre vie affective, sexuelle ou intime?	15,8
Avez-vous éprouvé des difficultés à poursuivre vos activités au cégep, soit dans vos études, le sport ou le travail?	15,5
Avez-vous eu l'intention ou avez-vous changé votre parcours scolaire, sportif ou professionnel?	7,8
Avez-vous augmenté votre consommation d'alcool ou de drogues?	7,0
→ Participant.es rapportant au moins une conséquence	51,0
→ Participant.es atteignant le seuil clinique associé à l'ÉSPT	15,2

Fait à noter, une personne victime sur deux (51,0 %) a subi au moins une conséquence à la suite de l'événement ou des événements de VSMC vécus.

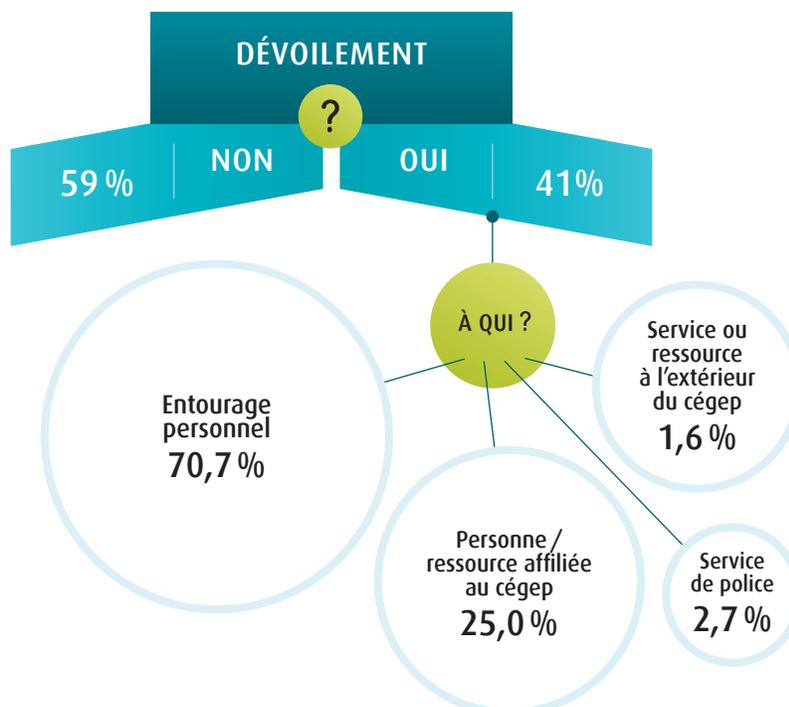
- Ainsi une autre statistique essentielle à noter est que 15,2 % atteignait le seuil clinique de l'état de stress post-traumatique (soit 3 des 5 symptômes selon le DSM). Plus concrètement, ces symptômes sont, par exemple, l'évitement de situations qui rappellent l'événement, l'hypervigilance (c'est-à-dire être constamment sur ses gardes ou en état d'alerte), ou encore faire des cauchemars.
- Les deux conséquences les plus fréquentes se manifestent au niveau du changement dans les habitudes liées à la vie sociale et dans la façon d'utiliser les réseaux sociaux (23,9 %) et dans le fait d'être constamment sur ses gardes, être en état d'alerte et de sursauter facilement (22,0 %).
- Parmi les personnes répondantes ayant signalé avoir vécu de la violence sexuelle, 40,0 % d'entre elles auraient ressenti au moins une conséquence se rapportant au fait que cet événement aurait eu des répercussions quant à leur fonctionnement. Également, 36,6 % ont fait état de conséquences qui s'apparenteraient à l'état de stress post-traumatique.

2.6 Signalement ou dénonciation à l'institution collégiale

Des données sur le dévoilement et le signalement des événements de violence sexuelle en milieu collégial ont également été recueillies. La figure 2 illustre la fréquence du dévoilement des événements vécus depuis l'arrivée au cégep. Deux questions ont été utilisées pour reproduire cette figure, d'abord, les personnes victimes ont-elles parlé à au moins une personne de l'événement ou les événements vécus. Si oui, à quelle personne ou ressource s'est-elle confiée?

Figure 2

Fréquence du dévoilement des événements de violence sexuelle en milieu collégial vécus depuis l'arrivée au cégep et ses caractéristiques (n = 208)



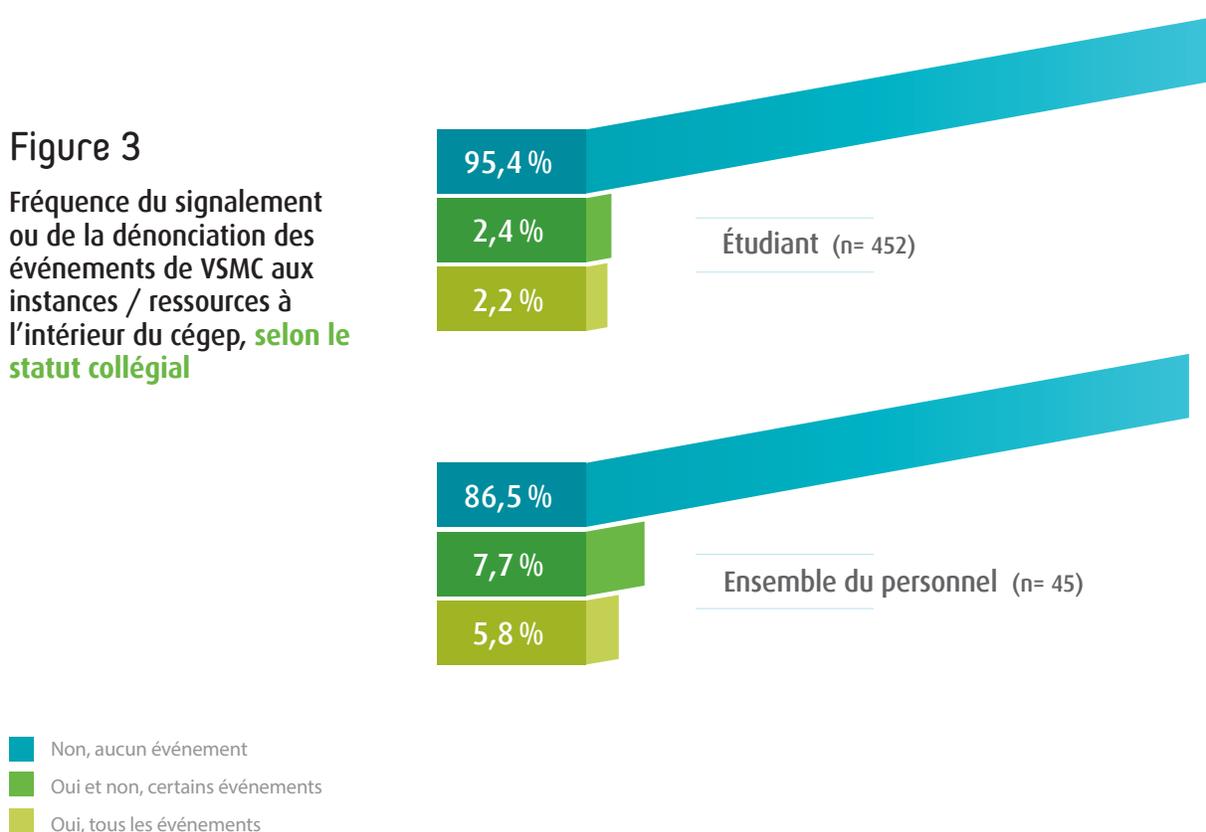
À peine 4 personnes sur 10 ayant subi des événements de VSMC depuis leur arrivée au cégep, soit 41,0 %, auraient parlé de ces événements à d'autres personnes. Au contraire, 59 % n'ont jamais parlé à quiconque de ces événements, alors que l'on sait que de se confier à quelqu'un permet non seulement de valider le caractère inacceptable de paroles ou gestes de violence sexuelle, mais aussi de recevoir du soutien, de l'aide, ou même de l'accompagnement vers un signalement.

Lorsque les personnes dévoilent les gestes dont elles ont été victimes, elles le font pour une très grande majorité d'entre elles auprès de leur entourage (70,7 %) et une personne sur quatre (25,0 %) s'est confiée à une ressource ou à une personne affiliée au cégep.

Par la suite, les personnes répondantes étaient amenées à préciser si elles avaient signalé tous les événements, seulement certains d'entre eux ou aucun événement de VSMC aux ressources et/ou instances du cégep. La figure 3 permet de différencier la fréquence de signalement aux instances ou aux ressources du Collège Ahuntsic, selon leur statut : étudiant.e, enseignant.e et autre employé.e.

Figure 3

Fréquence du signalement ou de la dénonciation des événements de VSMC aux instances / ressources à l'intérieur du cégep, selon le statut collégial



La forte proportion de non-dénonciation est observée autant chez les étudiant.es que les employé.es, même si les étudiant.es semblent être le groupe qui signale le moins les événements à leur cégep (aucun événement : 95,4 % vs 86,5 %).

Ensuite, si tous les événements n'avaient pas été signalés, les personnes répondantes étaient invitées à sélectionner la ou les raisons pour lesquelles elles ne l'ont pas fait à partir d'une liste de 16 choix de réponses (avec l'option d'inscrire une autre réponse). Les personnes répondantes pouvaient répondre une ou plusieurs raisons qui s'appliquaient à leur situation. Le tableau 12 présente donc les fréquences des raisons de non-dénonciation des événements de VSMC, selon leur statut : étudiant.e et employé.e.

Tableau 12

Fréquences des raisons de non-dénonciation des événements de VSMC, selon le statut collégial	Étudiant (n = 165) %	Ensemble du personnel (n = 25) %
Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler	69,1	75,0
Je n'avais pas considéré cet événement comme étant du harcèlement ou une violence sexuelle	47,6	37,5
Je me sentais capable de gérer la situation par moi-même	41,0	33,3
Je voulais simplement mettre l'incident derrière moi et ne plus y penser	21,8	12,5
Je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances du cégep puissent intervenir	14,5	12,5
Je craignais que des personnes du cégep ne prennent pas la situation au sérieux	15,8	12,5
Je voulais que personne ne soit au courant de cette situation	12,1	8,0
Je trouvais les démarches trop compliquées pour dénoncer la situation au cégep	12,6	6,1
Je craignais que ma plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle	18,1	8,3
Je ne savais pas à qui m'adresser au cégep	13,3	8,3
J'avais peur qu'on pense que j'étais en partie responsable de la situation	10,2	16,0
Je n'avais pas confiance dans les personnes ou instances / ressources en place au cégep	5,5	12
Je ne savais pas que le cégep pouvait m'aider dans cette situation	12,1	12,5
Je craignais les représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage	7,2	8,0
Je craignais des conséquences négatives pour mon emploi, ma session, l'obtention de mon diplôme, de mon parcours sportif ou de mon implication socioculturelle	12,7	4,2
Je craignais de compromettre l'emploi ou les études de la personne ayant commis ces gestes	8,5	4,2

Note : Le total dépasse 100 % car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation rapportée).

La raison de non-dénonciation la plus fréquente, tant pour les étudiant.es que pour les employé.es, est de croire que la situation n'est pas assez grave pour mériter d'être signalée. Près de 7 personnes répondantes sur 10 (69,1%) chez les étudiant.es ont évoqué cette raison et avec une proportion un peu plus grande pour l'ensemble du personnel (75 %).

- Chez les étudiant.es comme pour l'ensemble du personnel, le fait de ne pas considérer l'événement comme une violence sexuelle est la deuxième raison la plus commune (47,6 % et 37,5 %). Ces deux raisons évoquées très fréquemment (ne pas croire la situation assez grave ou encore ne pas considérer l'événement comme une VS) illustrent à quel point il y a une banalisation des violences sexuelles au cégep.
- Chez les employé.es, la troisième raison la plus évoquée est le fait de se croire en mesure de gérer la situation par soi-même (33,3 %).
- Les étudiant.es sont aussi nombreux à craindre de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances du cégep puissent intervenir (14,5 %), à avoir peur que leur plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle (18,1 %) à ne pas savoir à qui s'adresser au cégep (13,3 %) ou à ne pas savoir que le cégep pouvait les aider dans cette situation (12,1%).
- Pour les employé.es les raisons suivantes sont aussi fréquentes : craindre que des personnes la croit responsable de la situation (16,0 %), craindre de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances du cégep puissent intervenir (12,5 %) et craindre que des personnes du cégep de prennent pas la situation au sérieux (12,5%).

Plusieurs des raisons évoquées dans le tableau 12 (comme ne pas savoir à qui s'adresser au cégep, ne pas faire confiance aux ressources en place ou encore ne pas savoir que le cégep pouvait aider dans cette situation) semblent laisser entendre que les services psychosociaux ne seraient pas bien connus par les employé.es et les étudiant.es.

Afin de mesurer le niveau de connaissances et de satisfaction à l'égard des différents services offerts par le Collège Ahuntsic, une série de quatre questions étaient posées à l'ensemble des participant.es (qu'ils ou qu'elles aient été victimes ou non). Le tableau 13 présentera, en premier lieu, présente le niveau de connaissance des ressources offertes au Collège Ahuntsic.

Tableau 13

Proportion des participant.es qui ont dit connaître les offres de services au Collège Ahuntsic, selon le type de service et le statut	Étudiant (n= 987) %	Employé (n= 107) %	Échantillon total (n= 1094) %
Le Bureau d'intervention et de prévention (B.I.P)	25,5	63,5	29,2
Le Programme d'aide au personnel (PAP)	15,8	84,1	22,5
Le service de santé, d'aide psychosociale et financière	66,4	86,9	68,4

- Les employé.es sont évidemment plus nombreux à connaître le programme d'aide au personnel (84,1 %), mais le nombre était beaucoup moins grand en ce qui concerne le B.I.P. (63,5%). Même chose du côté des étudiant.es où le nombre qui ont dit connaître l'existence du B.I.P était assez bas (25,5%).
- Rappelons toutefois que le Bureau d'intervention et de prévention a été mis sur pieds au mois de septembre 2019 et que la collecte de données de PIECES a eu lieu en novembre, cela a donc laissé peu de temps au B.I.P pour se faire connaître.

Bien que le Bureau d'intervention et prévention (B.I.P) venait tout juste d'être mis en place lors de la collecte de données de PIECE, la section spécifique du questionnaire du Collège Ahuntsic voulait tout de même sonder sa communauté collégiale à savoir leur niveau de connaissance par rapport à ce nouveau service. Le tableau 14 présente la perception des répondant.es par rapport aux services offerts au B.I.P.

Tableau 14

Proportion des répondant.es qui connaissent les services offerts au B.I.P, **selon le service**

% des répondant.es qui ont dit que Oui il était possible de...

(n=786)

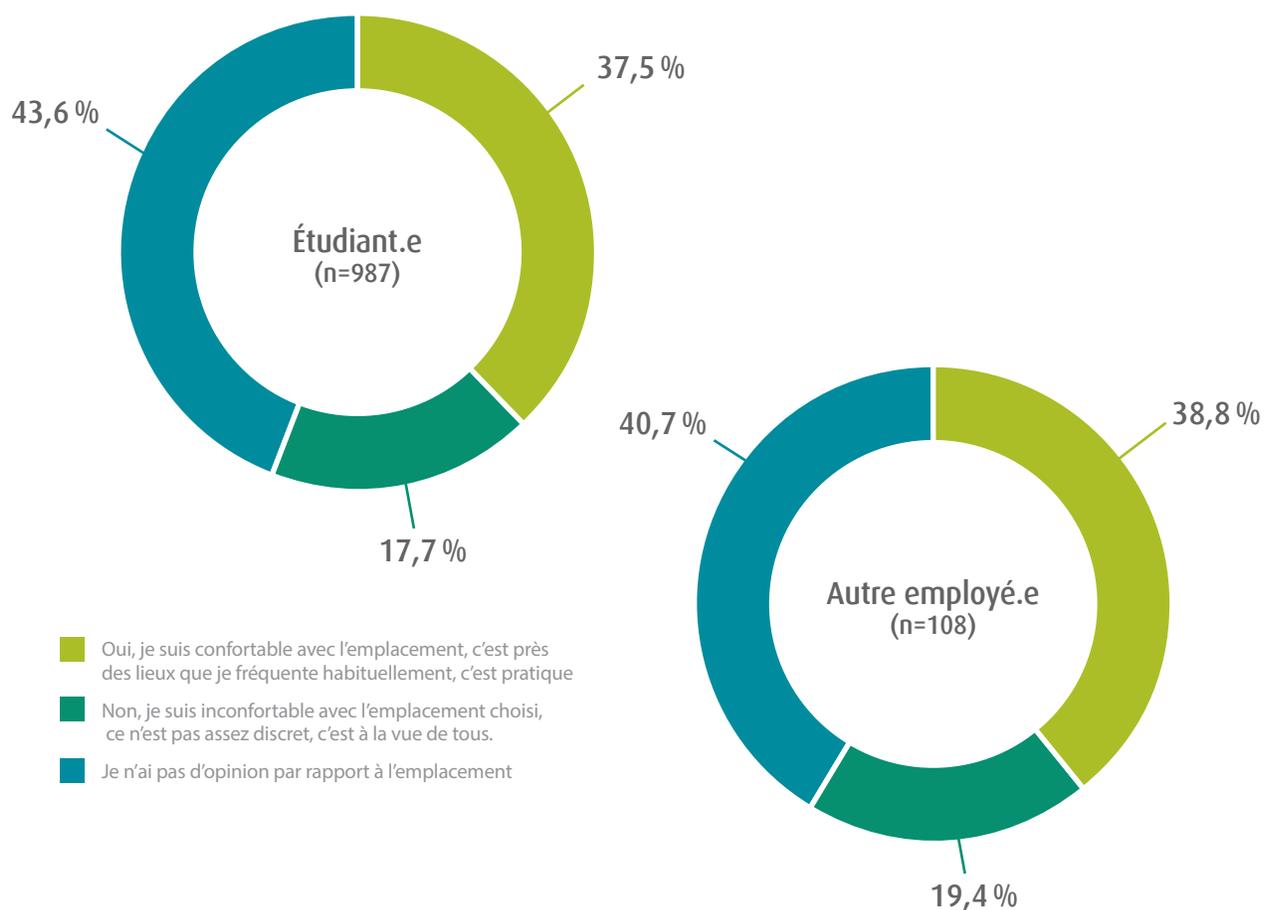
%

→ Au B.I.P, est-il possible...	
...pour un.e témoin d'y signaler un incident de harcèlement sexuel?	59,4
...pour une personne touchée d'y signaler ou de dévoiler un incident sans porter plainte?	56,1
...pour une personne touchée de demander des accommodements dans sa vie collégiale plutôt que de porter plainte (ex. changer de groupe de cours)?	55,9
...pour une personne touchée de porter plainte?	48,7

Au moment de réaliser la collecte de données, un certain questionnement demeurait quant au choix de l'emplacement qui avait été décidé pour le B.I.P. La communauté collégiale d'Ahuntsic a donc été questionnée à ce sujet. La figure 4 illustre l'opinion des répondant.es sur cette question.

Figure 4

Opinion des répondant.es sur l'emplacement du B.I.P, selon leur statut



- Il n'est pas possible de dégager un consensus sur l'emplacement choisi pour le B.I.P. On constate que le plus grand nombre de répondant.es, et ce, peu importe le statut n'ont pas d'opinion sur son emplacement.
- Il peut être difficile de répondre à ce type de question plus hypothétique si on n'a jamais utilisé ce service ou si on ne sait pas exactement où il se situe.
- On constate quand même qu'un grand nombre d'étudiant.es (37,5%) et qu'un grand nombre d'employé.es (38,8%) sont confortables avec le choix de l'emplacement.

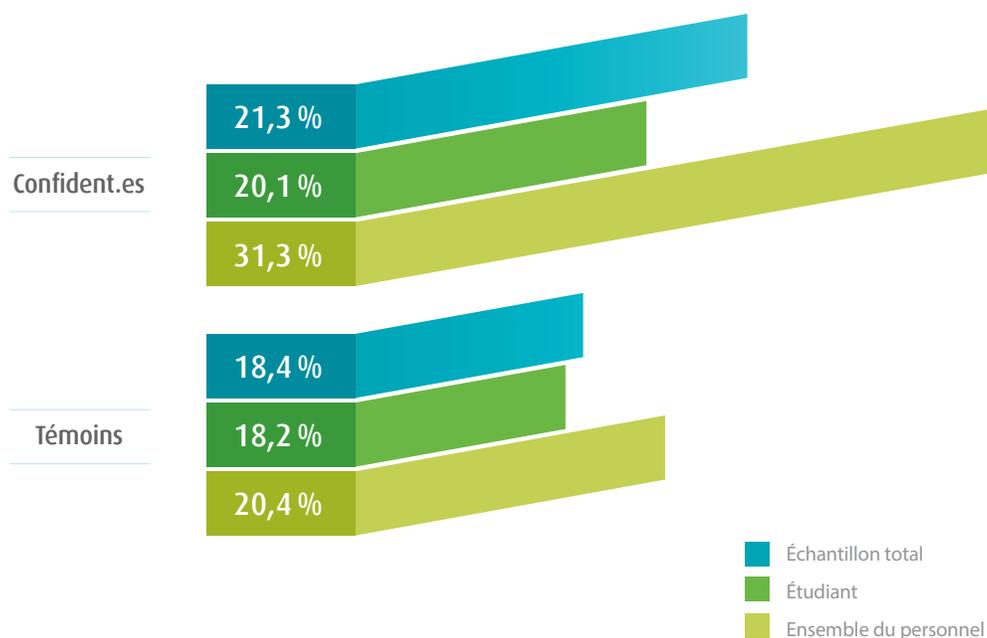
2.7 Quelle est l'importance des témoins et confident.es?

Le nombre de personnes ayant subi au moins un événement de violence sexuelle depuis leur arrivée au Collège Ahuntsic est tout de même considérable (40,9 %). Les personnes témoins ou confidentes ont donc un rôle important à jouer en ce qui a trait à la prévention et la sensibilisation.

Les personnes répondantes à l'enquête ont été questionnées à savoir si elles avaient déjà été témoins ou encore avaient déjà reçu des confidences à propos d'une situation de harcèlement ou de violence sexuelle par une personne affiliée au même cégep et commise par une autre personne du cégep. La figure 5 illustre les proportions de personnes témoins ou confidentes d'événements de VSMC.

Figure 5

Proportion de personnes ayant été confidentes ou témoins d'événements de VSMC depuis leur arrivée au cégep, selon le statut collégial (n = 451)



- Chez les étudiant.es, notons que 20,1 % d'entre eux ont indiqué avoir été confident.es et 18,2 % ont été témoins d'une forme de VSMC auprès d'une personne du Collège Ahuntsic.
- Les employé.es, quant à eux, sont encore plus nombreux à avoir reçu au moins une confidence (31,3%) ou encore à avoir été témoin d'événement de VSMC (20,4%).

2.8 Le consentement sexuel : une question clé?

Les personnes répondantes à l'enquête ont également été invitées à répondre à des questions portant sur les attitudes relatives au consentement sexuel en indiquant leur accord à une série de 12 énoncés. Une cote globale plus élevée indique des attitudes plus favorables au consentement sexuel. Dans l'échantillon du Collège Ahuntsic, aucune distinction statistiquement significative entre les étudiant.es et les employé.es n'a été notée sur leur niveau moyen. Toutefois, une distinction selon le genre de la personne répondante est présente. Ainsi les femmes (M=52 ; ÉT 5,7) présentent des attitudes plus favorables au consentement sexuel comparativement aux hommes (M=47 ; ÉT 7,3). Chez les minorités de genre (M=55 ; ÉT 5,3), les attitudes semblent encore plus favorables, mais l'échantillon pour comparer les résultats était très petit.

Tableau 15a

Fréquences des énoncés sur le consentement sexuel, selon le genre, selon le genre	Femme (n = 587)			Homme (n = 542)		
	En désaccord	Neutre	En accord	En désaccord	Neutre	En accord
	%	%	%	%	%	%
Le consentement est nécessaire tant pour les caresses génitales que pour la pénétration (digitale, vaginale ou anale).***	0,9	1,0	98,1	1,8	8,3	89,9
Le consentement sexuel doit toujours être obtenu AVANT le début de toute activité sexuelle.***	1,5	3,1	95,4	3,3	9,4	87,3
La personne qui initie une activité sexuelle devrait supposer qu'elle N'A PAS le consentement sexuel de l'autre et s'assurer de l'obtenir avant d'aller plus loin.***	2,0	2,6	95,4	3,3	10,9	85,8
Le consentement devrait être obtenu avant TOUT type de comportement sexuel, incluant les baisers ou les caresses.***	3,2	8,3	88,5	8,1	14,9	76,9
Il est tout aussi important d'obtenir le consentement sexuel dans TOUTES les relations, peu importe si les personnes ont eu des activités sexuelles ensemble avant.***	3,6	6,3	90,1	10,1	14,4	75,5

Tableau 15b

Fréquences des énoncés sur le consentement sexuel, selon le genre, selon le genre	Femme			Homme		
	En désaccord	Neutre	En accord	En désaccord	Neutre	En accord
	%	%	%	%	%	%
Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit « non », c'est correct de continuer à négocier la proposition. (I) ***	0,9	1,0	98,1	1,8	8,3	89,9
La pénétration (digitale, vaginale ou anale) est la seule activité sexuelle qui exige un consentement verbal explicite. (I) ***	1,5	3,1	95,4	3,3	9,4	87,3
En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise « non ». (I) ***	2,0	2,6	95,4	3,3	10,9	85,8
Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre. (I) ***	3,2	8,3	88,5	8,1	14,9	76,9
Demander verbalement le consentement sexuel diminue le plaisir de l'activité sexuelle (l'ambiance est brisée, par exemple). (I) ***	3,6	6,3	90,1	10,1	14,4	75,5
Il est suffisant d'obtenir le consentement au début d'une activité sexuelle, pas besoin de s'en assurer à chacune des étapes. (I) ***	63,5	16,4	20,1	47,0	19,7	33,2
Si le consentement sexuel pour une pénétration (digitale, vaginale ou anale) est déjà obtenu, alors on peut présumer que l'autre personne consent aussi pour les baisers et les caresses sexuels. (I) ***	53,7 _a	22,1 _a	24,3 _a	29,7 _b	26,0 _a	44,4 _b

Note: (I) Ces énoncés se terminant avec un (I) sont des items inversés.

Des étoiles (* p < 0,05; ** < 0,01; *** p < 0,001) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre les genres.

Les minorités de genre ne sont pas illustrées dans ce tableau puisque le nombre (n=21) ne permet pas d'illustrer des distributions de réponses de façon éclairante. Les catégories « Fortement en accord » et « Plutôt en accord » ont été regroupées pour illustrer un niveau d'accord, alors que « Fortement en désaccord » et « Plutôt en désaccord » ont été regroupées pour illustrer un niveau de désaccord, la catégorie mitoyenne « ni en accord ni en désaccord » est restée telle quelle.

La grande majorité des personnes répondantes qu'ils soient hommes ou femmes manifestent des attitudes plutôt favorables envers le consentement sexuel. Toutefois, certains énoncés récoltent une moins grande unanimité, voire même qu'une proportion non négligeable peut être neutre ou en accord avec des énoncés qui vont contre la législation canadienne, par exemple la pression sexuelle.

- Plus spécifiquement, dans le cas où, malgré que le/la partenaire est ivre, une portion non négligeable d'hommes sont neutres (25,5 %) ou en accord (17,9 %) avec le fait qu'il est correct de continuer l'activité sexuelle. Les femmes sont statistiquement plus en défaveur, même si l'énoncé ne récolte pas la même unanimité que d'autres énoncés comme « Le consentement est nécessaire tant pour les caresses génitales que pour la pénétration (digitale, vaginale ou anale) » pour lequel 98,1 % des femmes sont en accord et 89,9 % des hommes.
- D'autres énoncés sont aussi en contradiction avec la législation canadienne, comme le fait de présumer le consentement sexuel de l'autre personne sans le valider. Ainsi, 44,4 % des hommes sont en accord avec cette proposition : « Si le consentement sexuel pour une pénétration (digitale, vaginale ou anale) est déjà obtenu, alors on peut présumer que l'autre personne consent aussi pour les baisers et les caresses sexuels », ce qui est significativement plus élevé que les femmes (24,3 %). Il en est de même avec la pression sexuelle malgré le fait qu'une personne ait déjà dit non, c'est ainsi que 7,6% des hommes n'est pas en désaccord avec la proposition alors que les femmes sont à 1,2 %.
- Une proportion plus importante de femmes, soit 70,7 %, estiment que demander le consentement ne diminue pas le plaisir, vs 36,3 % des hommes.

29 Le sentiment de sécurité dans les lieux du Collège Ahuntsic?

Dans le but d'assurer à la communauté collégiale un milieu d'étude et de travail sécuritaire, il était dans l'intérêt des collèges de connaître les lieux où les gens se sentent moins en sécurité afin de corriger ou rectifier certaines situations ou encore pour soutenir ou guider leur décision quant au plan d'aménagement des lieux.

À partir d'une liste de lieux intérieurs et extérieurs, les personnes répondantes étaient invitées à évaluer leur sentiment de sécurité pour chacune d'elles. Si la personne n'avait jamais fréquenté un lieu, elle pouvait répondre « Ne s'applique pas ».

Le tableau 16 fait état du sentiment de sécurité dans les différents lieux associés au Collège Ahuntsic.

- Premièrement, notons que 43 % des personnes répondantes ont indiqué se sentir en sécurité dans tous les lieux.
- Les lieux où les étudiant.es et employé.es du Collège Ahuntsic se sentent le moins en sécurité est le stationnement le soir puisque le quart des répondant.es (24,5 %) ont indiqué s'y sentir peu ou pas en sécurité. Suivent ensuite les toilettes mixtes (22,7 %) et les corridors le soir (16,7 %).
- D'autres lieux sont à surveiller en ce qui a trait au sentiment de sécurité, environ 15 % s'y sentant peu ou pas en sécurité : l'agora (14,4 %), le boisé St-Sulpice (14,0 %).
- Au contraire, la bibliothèque et les différentes salles de rencontre (classes et laboratoires, département, salle de réunion, services et bibliothèque) ne sont pas des lieux problématiques en termes de sentiment de sécurité.
- Malgré leur fort achalandage, il est important de souligner que 7 % des répondant.es se sentent peu ou pas en sécurité à la cafétéria ainsi que 6,7 % dans les toilettes régulières.

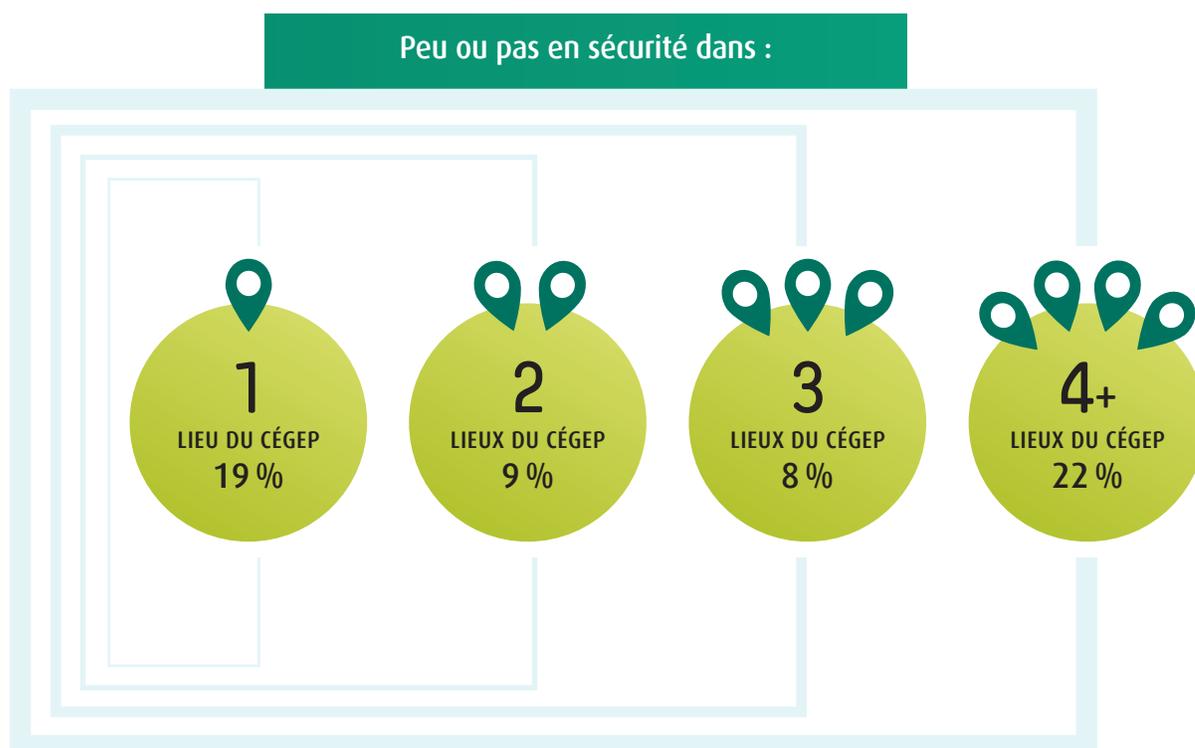
Tableau 16

Fréquences du sentiment de sécurité dans les différents lieux du cégep (n = 1056)	Peu ou pas en sécurité	En sécurité	Ne s'applique pas/Ne sait pas
	%	%	%
Stationnements (le soir)	24,5	35,4	26,2
Stationnements (le jour)	2,8	63,7	19,6
Toilettes (mixte)	17,5	81,2	20,3
Toilettes (régulières)	6,7	76,4	2,9
Corridors (soir)	16,7	56,0	13,4
Corridor (jour)	4,3	78,7	3,0
Agora	14,4	64,5	7,0
Boisé St-Sulpice	14,0	22,9	49,1
Vestiaires sportifs	10,9	45,9	29,1
Cafétéria	7,0	75,7	3,3
Piscine	6,3	34,9	44,8
Casiers	6,0	71,9	8,0
Salle d'entraînement (muscultation)	6,0	43,8	36,2
Terrain arrière des résidences (adj. au centre Claude-Rob.)	5,3	24,7	56,0
Gymnase	4,7	55,9	25,4
Bureau d'un.e enseignant.e/chargé.e de cours	3,2	67,4	15,4
Résidence étudiante	2,8	24,1	59,1
Bibliothèque	2,8	78,7	4,5
Local de classe (y compris un laboratoire)	2,3	78,9	4,8
Salon du personnel	2,0	31,8	52,3
Bureau d'un.e membre du personnel professionnel	1,8	58,4	25,4
Café Qu'on Sert	1,6	75,7	8,7
Local de l'Association étudiante	1,6	28,9	55,6
Local syndical	1,2	30	54,8

Si 43 % des répondant.es s'estiment en sécurité dans ces lieux dans leur cégep, plus d'une personne sur deux (57%) a indiqué se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins un de ces endroits. La Figure 6 illustre la proportion des répondant.es ayant indiqué se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins un, deux, trois ou quatre endroits du cégep.

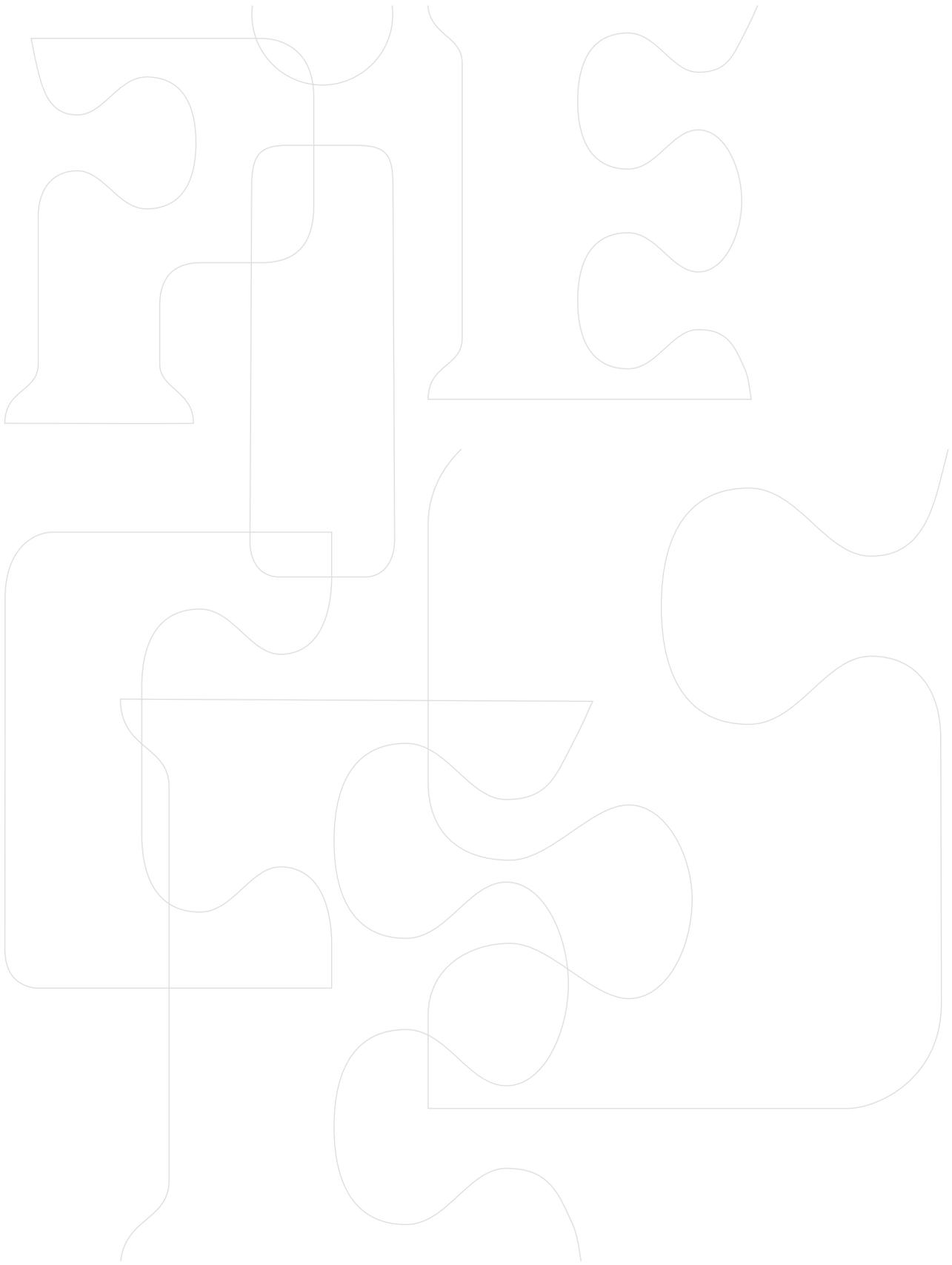
Figure 6

Proportion des répondant.es rapportant un sentiment de sécurité moindre au cégep, selon le nombre de lieux (n = 1 107)



Références bibliographiques

- Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec, 74 pages.
- Pierre, A. (2017). *Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'anti-racisme*. *Droits et libertés*, 35(2), p.15.
- Saillant, F. (sous presse). *Minorité et minorisés*. Dans Saillant, F. et Lamoureux, E., *InterReconnaissance – La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec* (p. 97-98). Québec : Presses de l'Université Laval.



PIECES

Projet intercollégial d'étude
sur le **consentement**,
l'**égalité** et la **sexualité**

**VIOLENCES SEXUELLES
EN MILIEU COLLÉGIAL**

**RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE
POUR LE COLLÈGE AHUNTSIC**